

le coquesillon

Volume 18, numéro 1

4 février 2020

SYSTÈME D'ALERTE AUX CITOYENS TELMATIK

Afin d'être informéS des événements majeurs dans la municipalité (fermeture de route, bris d'aqueduc, avis d'ébullition), les citoyens et citoyennes sont invités à nous envoyer les informations suivantes :

Nom et prénom
Adresse complète
Numéro de téléphone résidentiel
Numéro de téléphone cellulaire
Adresse courriel



Veuillez envoyer le tout à sainte-luce@sainteluce.ca

telmatik

telmatik

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu à la Salle Louis-Philippe-Anctil, (59, rue St-Laurent) à compter de 20 h, et ce, aux dates suivantes :

Mercredi 18 mars	Lundi 14 septembre
Lundi 6 avril	Lundi 5 octobre
Lundi 4 mai	Lundi 2 novembre
Lundi 1 ^{er} juin	Lundi 7 décembre
Lundi 6 juillet	
Lundi 17 août	

Le projet d'ordre du jour de chacune des séances est disponible le matin même de leur tenue. Vous pouvez les consulter en allant sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.sainteluce.ca

PROCHAIN VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le prochain versement des taxes municipales est le **16 mars 2020**.

Vous pouvez vous présenter au comptoir du bureau municipal pour payer, soit en argent, par chèque, par paiement direct ou chèque postdaté. Par contre, les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Vous pouvez également recourir au service de paiement en ligne de votre institution financière.

Note : L'envoi postal du compte de taxes se fera le 12 février.

Vous pouvez également payer votre compte dans la plupart des institutions financières et en ligne par paiement électronique ou en nous envoyant un chèque par la poste.

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS MUNICIPALES

- PRÉSENTATION DU BUDGET
- PROGRAMME TRIENNAL
- PRÉVENTION INCENDIES
- AVIS PUBLIC
- DÉVELOPPEMENT DURABLE

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- COURS, PRINTEMPS 2020
- BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-LUCE-SUR-MER
- PÉPINÈRE DE SAINTE-LUCE
- JARDIN COMMUNAUTAIRE
- CLUB DES 50 ANS ET + DE LUCEVILLE
- CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-LUCE
- BIBLIOTHÈQUE DE LUCEVILLE
- CERCLE DE FERMÈRES SAINTE-LUCE
- FABRIQUE DE SAINTE-LUCE
- FLOCON FÊTE

URGENCES MUNICIPALES

Un service est disponible pour les urgences municipales, comme un bris d'aqueduc. Pour signaler un tel problème, vous pouvez composer le 418 732-0298. Pour un incendie ou un transport ambulancier, faites le 911.



PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Un budget responsable, tourné vers l'avenir

Chères Luçoises,
Chers Luçois,

Il nous fait grand plaisir de vous présenter le budget de la Municipalité pour l'année 2020. Je tiens à remercier les membres du Conseil, l'équipe des cadres et tout le personnel pour leur implication et leur soutien à la préparation de ce budget.

Par ce budget, nous vous partageons notre vision du développement et des services à offrir à la population et cela tout en respectant la capacité financière de nos citoyens.

Après un plus de deux ans à notre mandat, nous sommes à même de faire certains constats sur la gestion de notre municipalité ainsi que sur notre vision du développement économique durable que nous voulons nous lui donner.

Notre premier constat est à l'effet que la charge fiscale moyenne des citoyens de Sainte-Luce est, selon les plus récentes données disponibles du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en deçà de celle de municipalités comparables. En effet, la charge fiscale moyenne de Sainte-Luce est de 100 \$ à 600 \$ de moins que des municipalités qui lui sont comparables.

Le deuxième constat que nous avons pu faire est que les revenus de la Municipalité dépendent beaucoup de la taxe de fonctionnement. Pour Sainte-Luce, il représente 78,76 % alors que pour ces mêmes municipalités, elle varie de 62 % à 70 %. Cela a pour effet de rendre les citoyens plus vulnérables aux fluctuations des dépenses. Il devient donc primordial pour le développement de Sainte-Luce de réduire notre dépendance à la taxation foncière générale.

Le troisième constat que nous avons fait est que plusieurs de nos infrastructures et immobilisations doivent être mises à niveau rapidement pour en conserver l'usage.

Finalement, nous avons pu constater que par le passé les revenus provenant des projets éoliens servaient à subventionner la taxe des citoyens. Comme ces revenus ne sont pas garantis, nous considérons qu'il est primordial, dans un souci de saine gestion des finances publiques, de graduellement sortir ces revenus du fonctionnement général afin de se donner des moyens de réaliser notre vision et de mettre en valeur notre milieu de vie. Nous dégagerons ainsi une marge de manœuvre nous permettant d'investir dans nos infrastructures et dans des projets de développement, qui, eux-mêmes, amèneront des revenus supplémentaires et augmenteront la croissance économique et communautaire de la Municipalité. Cette diversification des sources de revenus de la Municipalité aura aussi pour effet d'amoindrir l'impact des fluctuations des dépenses pour les citoyens.

La vaste consultation de l'automne 2018, à laquelle vous avez participé en grand nombre, nous a permis d'établir un plan d'action clair pour les trois prochaines années. Vos intérêts et votre vision pour l'avenir de Sainte-Luce, le conseil les a fait siennes. Il est maintenant temps de nous donner les moyens d'y parvenir et ce budget en est la première étape.

Plusieurs projets sont donc sur la table pour les prochaines années; entre autres, l'achat et la création d'un camping municipal, l'achat d'immeubles pouvant être loués à de petites entreprises, des incitatifs pour les nouvelles entreprises qui viendront s'établir, la mise à niveau de nos usines de traitement des eaux usées, la modernisation de nos bibliothèques, l'aménagement de nouvelles infrastructures pour les loisirs, les sports, la culture et la vie communautaire, l'embellissement des lieux publics, autant pour le secteur mer que pour le secteur terre, etc.

Comme vous, nous souhaitons que Sainte-Luce continue d'être une municipalité où il fait bon vivre pour ses citoyens et où l'économie permet à ses commerces de se développer, de prospérer et d'en faire profiter toute la communauté.

Dans une optique de développement et de pérennité de notre communauté, nous devons nous assurer de pouvoir demeurer attractifs et dynamiques afin que de nouveaux résidents et de nouvelles entreprises viennent s'installer à Sainte-Luce. Pour y arriver, nous devons offrir des services qui répondent aux besoins actuels des gens et se doter des infrastructures nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Ce budget est le premier jalon pour y parvenir.

En conclusion, le Conseil tient à vous remercier, citoyens, bénévoles, employés municipaux qui œuvrez à la vitalité et à l'amélioration de notre communauté. C'est grâce à nous tous que Sainte-Luce grandit et rayonne et qu'elle continuera de le faire en fonction de l'envergure que nous voulons nous donner collectivement.



Maité Blanchette Vézina

Maire

Adoption du budget de l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 954 du Code municipal prévoit que le conseil de la Municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par monsieur Roch Vézina, appuyé par madame Micheline Barriault et unanimement résolu que le budget qui suit soit adopté pour l'exercice financier 2020 et qu'il soit diffusé dans un journal publié sur le territoire de la Municipalité.

BUDGET DE L'ANNÉE 2020**REVENUS**

TAXES

◆ Taxes sur la valeur foncière	2 744 524 \$
◆ Tarification pour services municipaux	754 615 \$
TOTAL TAXES	3 499 139 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

◆ Gouvernement du Québec	18 044 \$
◆ Immeubles des réseaux	33 404 \$
◆ Gouvernement du Canada	3 535 \$
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	54 983 \$

TRANSFERTS - ENTENTES - PARTAGE DE FRAIS

◆ Transfert de droits	23 460 \$
◆ Transport	29 689 \$
◆ Hygiène du milieu	332 276 \$
TOTAL TRANSFERTS	385 425 \$

AUTRES SERVICES RENDUS

◆ Sécurité publique	3 800 \$
◆ Transport	2 454 \$
◆ Hygiène du milieu	5 400 \$
◆ Aménagement, urbanisme et développement	2 800 \$
◆ Loisirs et culture	72 533 \$
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS	86 987 \$

IMPOSITION DE DROITS	142 500 \$
AMENDES ET INTÉRÊTS	30 000 \$
AUTRES REVENUS	326 341 \$
AFFECTATIONS	38 117 \$
TOTAL REVENUS	4 563 492 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

◆ Conseil municipal	183 233 \$
◆ Application de la loi	12 500 \$
◆ Gestion financière et administrative	446 594 \$
◆ Évaluation	76 793 \$
◆ Autres	78 570 \$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	797 690 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

◆ Police	230 355 \$
◆ Sécurité incendie	238 519 \$
◆ Sécurité civile	22 221 \$
◆ Autres	19 728 \$
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	510 823 \$

TRANSPORT

◆ Voirie municipale	384 649 \$
◆ Enlèvement de la neige	425 733 \$
◆ Éclairage des rues	15 100 \$
◆ Circulation et stationnement	14 500 \$
◆ Transport en commun	42 826 \$
TOTAL TRANSPORT	882 808 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

◆ Administration eau et égouts	21 962 \$
◆ Approvisionnement et traitement de l'eau	88 829 \$
◆ Réseaux de distribution de l'eau	68 900 \$
◆ Traitement des eaux usées	97 342 \$
◆ Réseaux d'égout	39 749 \$
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	316 782 \$

MATIÈRES RÉSIDUELLES

◆ Cueillette et transport	59 077 \$
◆ Élimination	189 164 \$
◆ Matières recyclables	39 375 \$
◆ Traitement	53 390 \$
◆ Matières organiques	17 943 \$
TOTAL MATIÈRES RÉSIDUELLES	358 949 \$

ENTRETIEN DES COURS D'EAU	14 349 \$
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	5 000 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3 200 \$

AMENAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT

◆ Aménagement, urbanisme et zonage	114 698 \$
◆ Tourisme	5 546 \$
◆ Autres	82 476 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT	202 720 \$

LOISIRS ET CULTURE

◆ Administration Loisirs et Culture	102 432 \$
◆ Centres communautaires	48 515 \$
◆ Patinoires extérieures	23 994 \$
◆ Plages, promenade, quai	55 247 \$
◆ Parcs et camp de jour	94 421 \$
◆ Autres	71 236 \$
◆ Activités culturelles	96 070 \$
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	491 915 \$

FRAIS DE FINANCEMENT

◆ Dette à long terme - intérêts	187 691 \$
◆ Autres frais	11 424 \$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	199 115 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

◆ Remboursement en capital	652 500 \$
◆ Excédent de fonctionnement affecté	127 641 \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	780 141 \$

TOTAL DES DÉPENSES	4 563 492 \$
---------------------------	---------------------

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Il est proposé par monsieur Gaston Rioux, appuyé par monsieur Roch Vézina et unanimement résolu que le programme triennal des immobilisations pour les années 2020-2021-2022 tel que présenté ci-bas est adopté.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020 -2021 -2022

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation

		Programme triennal							
	Titre	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Date indéterminée	Consultation	Total du projet	Mode de financement	Fonction
1	Système de caméras de surveillance	14 350 \$					14 350 \$	Surplus et/ou F.R.	ADM
2	Refaire le site Web de la municipalité	6 700 \$					6 700 \$	Surplus Ou F.R.	ADM
3	Panneau d'affichage électronique	25 000 \$ à 40 000 \$	25 000 \$ à 40 000 \$				50 000\$ à 80 000 \$	À déterminer	ADM
4	Réaménagement du 1, rue Langlois et du 67 rue St-Pierre est				À déterminer		À déterminer	R.E. et subvention	ADM. / L.C. S.P.
5	Remplacement de 8 postes informatiques	14 400 \$					14 400 \$	À déterminer	Tous les services
6	Refaire les postes de chloration, secteurs Sainte-Luce et Luceville	À déterminer					À déterminer	50% Subvention Primeau 50% R.E.	H.M.
7	Réaménagement du dégrilleur secteur Luceville	À déterminer					À déterminer	Subvention / R.E.	H.M.
8	Achat du lot 3 464849 pour nouvelles captation d'eau potable	À déterminer					À déterminer	R.E	H.M.
9	Augmentation de la capacité des étangs d'épuration, secteur Sainte-Luce					2 001 628 \$	2 001 628 \$	R.E. et Subvention	H.M.
10	Égout pluvial rue du Boisé	À déterminer					À déterminer	R.E.	H.M.
11	Mise à niveau des toilettes de la plage	À déterminer					À déterminer	F.R. ou R.E.	H.M.

12	Phase 2 de la rénovation de l'église du secteur Luceville – Transformation en espace culturel et communautaire	310 378 \$					310 378 \$	Subventions et R.E.	L.C.
13	Piano avec écouteurs à la biblio de Ste-Luce	1 500 \$					1 500 \$	F.R.	L.C.
14	Bancs Place de l'église (Luceville) et coin St-Pierre et St-Alphonse	2 000 \$					2 000 \$	À déterminer	L. C.
15	Remplacer les poteaux des luminaires du tennis	27 000 \$					27 000. \$	R.E. et 50% subvention	L.C.
16	Refaire les bandes de la patinoire de Luceville	102 211 \$					102 211 \$	R.E. et 50% subvention	L.C.
17	Phase 2 aménagement 110 St-Pierre Est, BMX, Basketball, etc.		À déterminer				À déterminer	R.E. et subvention	L.C.
18	Éclairage terrain de soccer	102 039 \$					102 039 \$	R.E. et 50% subvention	L.C.
19	Mise en valeur du Fleuve et accès à l'eau					À déterminer	À déterminer	À déterminer	L.C.
20	Bureau ajustable en L pour coordonnateur loisirs	2 100 \$					2 100 \$	F.R.	L.C.
21	Bolards pour pistes cyclables route 298	20 000 \$					20 000 \$	R.E. ou F.R. Subvention	L.C.
22	3 praticables pour scène rendez-vous de l'Anse	3 350 \$					3 350 \$	F.R.	L.C.
23	Tapis de sol	1 370 \$					1 370 \$	F.R.	L.C.
24	Stores aux fenêtres, 110 St-Pierre Est	750 \$					750 \$	F.R.	L.C.
25	Achat d'infrastructures permettant le développement économique	1 250 000 \$					1 250 000 \$	RE	L.C.
26	Mise à niveau de la plage de l'Anse-aux-Coques	À déterminer					À déterminer	R.E. et subvention	S.P.
27	Recharge de plage phase 2 (Eider)	À déterminer					À déterminer	R.E. et subvention	S.P.
28	Camion incendie	À déterminer					À déterminer	R.E.	S.P.
29	3 Bunkers,	7 276 \$					7 276 \$	R.E. / F.R. ou surplus	S.P.

BUDGET 2020

30	3 appareils respiratoires + 4 facials	34 941 \$					34 941 \$	R.E.	S.P.
31	Achat d'un camion 10 roues + équipement à déneigement		300 000 \$				300 000 \$	R.E.	T.P.
32	Achat de 5 lampes de rues DEL et de 5 potences de 10 pieds	2 500 \$					2 500 \$	F.R.	T.P.
33	Programmation des réparations de pavage/ Inspection des infrastructures / calendrier des priorités	À établir par la MRC	À déterminer	À déterminer			À déterminer	À déterminer	T.P.
34	Améliorations des parcs	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$			12 000 \$	À déterminer	T.P.
35	Phase 2 de la réfection du rang 3 Est et pose d'une conduite d'aqueduc		À déterminer				À déterminer	RIRL et R.E.	T.P. et H.M.
36	Flèche de signalisation	2 000 \$					2 000 \$	Surplus ou F.R.	T.P.
37	Soudeuse portative, cric de levage, courroie de remorquage, station pompage eaux usées garage municipal (VR)	9 359 \$					9 359 \$	F.R.	T.P.
38	Panneau Bienvenue rte 298 et rangs	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$			3 000 \$	Surplus ou F.R.	T.P.
39	Aménagement et sécurisation de la route du Fleuve					À déterminer	À déterminer	À déterminer	T.P. / L.C.
40	Établissement d'une politique et échancier - vs- trottoirs et pistes cyclables					À déterminer	À déterminer	R.E.	T.P./ L.C.
41	Signal avancé pour fermeture de route		À déterminer				À déterminer	F.R. / Surplus Subvention	T.P.
	TOTAL	1 944 224 \$	330 000 \$	5 000 \$		2 001 628 \$	4 280 852 \$		

Fonctions

ADM : Administration
H.M. : Hygiène du milieu
L.C. : Loisirs et Culture
S.P. : Sécurité publique
T.P. : Travaux publics

PRÉVENTION DES INCENDIES

LE DÉGAGEMENT DES SORTIES

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- * Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- * Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- * Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.



Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée!

- * Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaisse la façon de les ouvrir et d'y accéder.
- * Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- * Dégagez vos sorties de tout objet encombrant comme les jouets, les chaussures, les sacs d'école, les pelles, la souffleuse, le barbecue, les meubles de jardin rangés, etc.

Pensez aussi à...

- * Vérifier que le numéro civique de votre résidence soit visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas de situation d'urgence.
- * Informer votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.
- * Vérifier si votre centre de la petite enfance, votre garderie ou votre gardienne en milieu familial a prévu une sortie principale, et si les sorties de secours sont bien dégagées et déneigées.
- * Vérifier si vos parents en perte d'autonomie sont conscients des risques d'incendie et si les sorties de secours de leur domicile sont déneigées en tout temps.



irs autre que la

Source : Ministère de la sécurité public

N'oubliez pas que pour toute urgence, composer le 911
Votre service de prévention incendie



AVIS PUBLIC

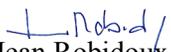
Avis est donné par le soussigné que les règlements suivants sont entrés en vigueur en date du 28 novembre 2019.

Règlement R-2019-271, modifiant le règlement de zonage R-2009-114, concernant les camions de cuisine de rue, en ajoutant l'alinéa 10 à l'article 8.4.

Règlement R-2019-278, modifiant le règlement de zonage R-2009-114, afin de retirer une condition concernant l'agrandissement ou la modification d'une construction dérogoire.

Règlement R-2019-279, modifiant le règlement de lotissement R-2009-115 afin de permettre la copropriété divise de type horizontal ou de type vertical pour les usages autres que résidentiels.

Donné à Sainte-Luce, ce 4 décembre 2019


 Jean Robidoux
 Directeur général

Et si on évitait les sacs et les contenants de plastique lors de nos prochains achats ?

Consommer en réduisant les emballages, c'est possible. Mais pour ce faire, vous aurez besoin d'une petite « trousse » à toujours laisser dans la voiture. Voici ce que comporte la trousse :

4-5 sacs à fruits et légumes en tissu. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en fabriquer avec des restants de rideaux ou autre tissu léger et transparent. Et pourquoi pas encourager une entreprise locale, Maman couture <https://www.facebook.com/mamancoutureconfection/> ou Création Maridam <https://www.facebook.com/Cr%C3%A9ation-Maridam-964088813661749/>, ici à Sainte-Luce, qui se feront un plaisir d'en fabriquer pour vous.

2-3 plats en plastique ou en verre (selon ce que vous avez) de différentes grosseurs pour : le poisson, la viande, la charcuterie, plat pour emporter

Vos grands sacs d'épicerie pour emballer le tout

Quelques ustensiles en métal pour manger les plats pour emporter. À laisser dans le coffre à gant enroulés dans une serviette de table en tissu par exemple.

Comme beaucoup d'articles sont déjà emballés, voici quelques astuces pour éviter les emballages :

Achetez en vrac. Nous avons de plus en plus de magasins qui offrent le vrac, notamment Coop Alina et Bulk Barn. Apportez vos pots. Et si vous désirez vraiment faire des économies tout en achetant bio, abonnez-vous à la Corde d'Achat, groupe d'achat local en ligne qui vous offre une variété de produits tous les mois. <https://boutique.lacordedachat.ca/>

Achetez au comptoir plutôt que pré-emballé pour les viandes, poisson et charcuterie.

Choisissez les légumes qui ne sont pas emballés et utilisez vos sacs en tissu.



Les habitations Sainte-Luce sont à la recherche d'une personne intéressée à prendre en charge l'administration de l'établissement ainsi que faire le suivi des dossiers.

L'immeuble est situé au 2, rue Saint-Louis à Sainte-Luce.

Pour plus d'informations, communiquez avec :

Sylvia Fournier
418 739-3389



COURS D'INITIATION AU KARATÉ ET AUTO-DÉFENSE

Avec Sylvain D'Astous (bénévole)

Du 7 avril au 2 juin 2020

Les mardis de 18 h 30 à 20 h

(pas de cours le mardi 5 mai)

Lieu : Au Gymnase du Centre Gabriel-Nadeau (1, rue Langlois)

Coût : 40 \$ pour la session (8 cours)

Clientèle : 9 ans et +

L'uniforme sera fourni pour les nouveaux étudiants.

Inscription : 418 739-4420, poste 4



COURS DE DANSE HIP-HOP

avec Audrey-Ann Paquet

Du 14 avril au 16 juin 2020

Les mardis soirs :

- 4 à 7 ans : 18 h à 16 h 45

- 8 à 12 ans : 18 h 45 à 19 h 30

Lieu : Salle la Bernache (sous-sol du 59, rue St-Laurent)

Coût : 60 \$ pour la session (10 cours)

Inscription sur place au premier cours

Pour information : 418 739-4420, poste 4



CARDIO-MUSCU

Une nouvelle session de « **cardio muscu+** » débutera après la semaine de relâche. Entraînement cardio et musculaire avec des bandes élastiques sur musique rythmée

Quand : **10 mars au 30 avril**

Fréquence : Tous les **mardis** et **jeudis** de **18 h à 19 h**

Lieu : L'école des Bois-et-Marées de Luceville

Coût : 2 x semaine : 80 \$ | 1 x semaine : 50 \$ | Par séance : 8 \$

ESSAI GRATUIT POUR LES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Pour inscription ou information, veuillez contacter :

Mme Louise Gagné
au 418 739-5034



COURS DE PIANO

Saviez-vous qu'il y a des cours de piano à l'école Bois-et-Marées ?

À chaque semaine, un professeur de l'École de musique du Bas-St-Laurent se déplace dans votre école pour offrir des cours de piano. Il reste encore quelques places de disponibles pour la session d'hiver 2020.

Pour plus d'informations et pour réserver une place pour votre enfant, composer le 418 722-7602



INFORMATIONS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, SECTEUR SAINTE-LUCE-SUR-MER

Votre bibliothèque municipale du secteur Sainte-Luce accueille jusqu'en mars une exposition qui regroupe une cinquantaine de livres sur le thème Le monde maritime du Saint-Laurent.

Vous pourrez y emprunter gratuitement un ou plusieurs de ces livres et admirer, en passant, une très belle maquette du Bluenose réalisée par monsieur Gilbert Plourde.

Votre bibliothèque est ouverte aux heures habituelles :
le mercredi de 19 h à 21 h et le dimanche de 10 h à 12 h.



LA PÉPINIÈRE DE SAINTE-LUCE

Des emplois disponibles à la pépinière!
Poste : Aide sylvicole

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole » au printemps 2020.

Début d'emploi : Fin avril
Durée : 10 à 25 jours
Salaire horaire 2019 : 20,43 \$

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de services ou votre curriculum vitae :
Courriel : pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca
Adresse postale : 240, rang 2 Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0

Le formulaire « Offre de services » est disponible à la page d'accueil du site web :
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418 739-4819, poste 221



JARDIN COMMUNAUTAIRE

Le jardin communautaire, au sud de la Grande Maison, aura 3 ans cet été. L'an dernier, il accueillait une vingtaine de jardiniers et de jardinières.

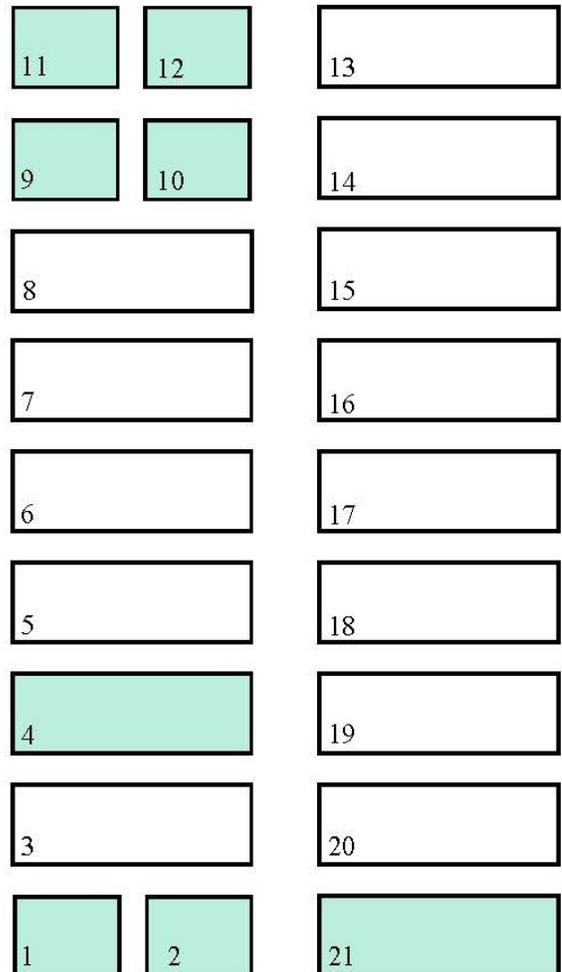
Quelques lots sont disponibles en 2020.

LOTS DISPONIBLES

(ici le plan avec des numéros et une couleur pour les lots disponibles, avec légende)

Informez-vous auprès de Mathieu Truchon, *coordonnateur des loisirs* :
418 739-4420 poste 4,
mathieutruchon@sainteluca.ca

**Les lots disponibles ne peuvent être fusionnés, ni scindés.
Un seul lot est attribué par famille (Règle #3)**



Grands lots 8' X 24' petits lots 8' X 11'

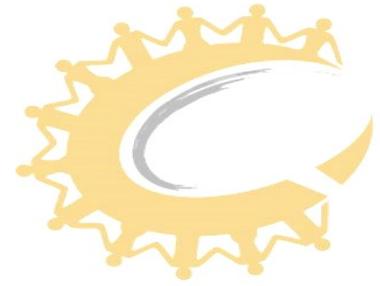


LE CLUB DES 50 ANS ET + DE LUCEVILLE

Les activités régulières du Club se poursuivent :

Local du 67 St-Pierre Est, les jeux de cartes les lundis de 13h30 à 16h et les jeudis de 19h00 à 22h.

L'église de Luceville, Viactive les mardis de 09h30 à 10h30 et la pétanque sur tapis ou la pétanque Atout, les jeudis de 13h30 à 16h



Continuation de la formation, inscription en cours

Les cours en conversation anglaise auront lieu les mercredis et jeudis AM au sous-sol de l'église de Luceville. Un nouveau cours avancé sera offert les jeudis de 13h30 à 15h30.

Les cours d'une durée de 11 semaines, se termineront à la fin mars.

Les cours en informatique avec une tablette débuteront en avril. Il y aura des cours pour tablette iPad, des cours sur les médias sociaux avec tablette ou cellulaire et une formation de prise de photos avec l'utilisation de logiciels de retouche.

Ces cours sont gratuits, la carte de membre du Club est requise.

Activités spéciales

Dimanche 29 mars, déjeuner suivi de la danse. Tarif du déjeuner 8 \$ pour les membres et 10 \$ pour les non membres.

Samedi 25 avril, il y aura le tournoi de pétanque interclub, inscription 3 \$, repas : soupe, sandwich et dessert 5 \$

La journée à la cabane à sucre se fera en avril, information supplémentaire à venir.

Pour informations et réservations, contactez Sonia D'Anjou au 418 739-4228 ou Rachel Fortin au 418 896-3077

Merci et bienvenue à tous !

Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce

Le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce désire souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2020.

Le club reprendra ses activités le 15 mars avec son brunch habituel de 11 h à 13 h. Ce brunch sera suivi de danse de 13 h à 16 h. L'activité se déroulera au Centre Gabriel-Nadeau, 1 rue Langlois. Réservez vos billets à l'avance.

Pour informations : Micheline 418 739-3214.

Le prochain brunch se tiendra le 19 avril de 11 h à 13 h. Il sera suivi de danse de 13 h à 16 h, au Centre Gabriel-Nadeau, 1 rue Langlois. Réservez vos billets à l'avance.

Pour informations : Micheline 418 739-3214.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, SECTEUR LUCEVILLE

À tous nos abonnés,

Notre bibliothèque municipale est ouverte depuis le mardi 7 janvier et nos heures d'ouverture sont :

Mardi en après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi en soirée : de 19 h à 20 h 30

Notre vente de livres usagés se poursuit; livres en très bon état !

Il nous fera plaisir de vous accueillir !

Bonne et Heureuse Année 2020 ! Santé, Bonheur et Joie !

L'équipe des responsables de la bibliothèque du secteur Luceville



RECHERCHÉ

**LA BIBLIOTHÈQUE
DU SECTEUR SAINTE-LUCE**

**RECHERCHE
UN PIANO NUMÉRIQUE ESSEULÉ
DE 88 TOUCHES**



\$ 🎵 RÉCOMPENSE \$ 🎵

**VOTRE DON
CONTRIBUERA À PROPAGER
LA CULTURE MUSICALE**

**LUC BOURASSA
RESPONSABLE BÉNÉVOLE
DE LA BIBLIOTHÈQUE AU (418) 739-4304**

WANTED

CERCLE DE FERMÈRES SAINTE-LUCE

Le Cercle de Fermières reprend ses activités habituelles en ce début d'année 2020



- **Réunion mensuelle** : le **deuxième mardi du mois à 19 h 30** à la Bibliothèque de Sainte-Luce au 1, rue Langlois
- **Atelier** : le **troisième lundi du mois à 13 h 30** à la Bibliothèque de Sainte-Luce

Lors de la semaine de relâche, le **lundi 2 mars à 13 h**, nous tiendrons un atelier pour les jeunes lors de la journée intergénérationnelle à la Salle Louis-Philippe-Anctil.

Au programme : Confection de bandeau ou de ceinture en macramé !

Bienvenue à toutes et à tous !!

FABRIQUE DE SAINTE-LUCE Souper de crabe

- Le **18 avril prochain** se tiendra l'incontournable souper de crabe et de brochette de poulet à volonté.
- Lieu : Salle Louis-Philippe-Anctil (59, rue St-Laurent)
- Le coût des billets :
À DÉTERMINER
- Service de bar et soirée de danse
- Les billets seront en vente au début du mois de mars :
Marché Sainte-Luce
Épicerie CH Bernier
Après des marguillers (ères)
- Pour informations, contactez : Lucien Dionne au 418 732-4205



Tous les profits des événements vont à la Fabrique Sainte-Luce

FLOCON FÊTE

21-22 FÉVRIER 2020

1, RUE LANGLOIS, SAINTE-LUCE



VENDREDI



19 H - 23 H

DISCO SUR LA PATINOIRE !!

ANIMATION ET MUSIQUE

Festival du GRILL
Sainte-Luce



SERVICE DE CANTINE ET DE BAR SUR PLACE !

SAMEDI



8 H - 16 H 30

**TOURNOI DE BALLE DONNÉE
SUR GLACE (PATINOIRE)**

*****INSCRIPTIONS : 739-4420 #4**



12 H - 16 H

FEU DE CAMP MUSIQUE

GLISSADE POUR LES ENFANTS

SOCCER TIRE D'ÉRABLE



16 H - X H

SALON DES



BIÈRES, VINS & SPIRITUEUX

DU FESTIVAL DU GRILL



***INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS,**

MATHIEU TRUCHON :

Flocon

fête



418 739-4420 poste 4 ou mathieutruchon@sainteluce.ca

1, rue Langlois, Sainte-Luce (Québec), G0K01P0 - Téléphone : 418 739-4420 - 418 775-4888
Courriel : sainte-luce@sainteluce.ca - Site Internet : www.sainteluce.ca